



Public concerné :

Candidats (tous niveaux) visant le permis de conduire pour les véhicules d'un PTAC de plus de 7,5 t (autres que cat. D), pouvant atteler une remorque (PTAC max 750 kg).

Objectifs :

Se préparer aux épreuves du permis C. Être capable de conduire en sécurité un véhicule d'un PTAC plus 7,5 t avec remorque (max 750kg -voir permis E(c) pour conduite avec remorque de plus de 750 kg).

Pré-requis :

Être titulaire du permis B, être reconnu apte auprès de la commission médicale des permis de conduire. Avoir 21 ans. Français lu, écrit, parlé.

Durée : 18 jours 126 heures

Encadrement :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
Mention Groupe Lourde.

Validation :

Si réussite à l'examen du Code puis des évaluations pratiques par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, obtention du Code et du permis conduire C.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

Déroulement de la formation :

Accueil et présentation de la formation.

ÉTAPE 1 - mise à niveau du Code de la route :

Remise à niveau du candidat de ses connaissances du Code de la route.

Durée : 21 H à 42[Ⓛ] H. *Nota bene* : [Ⓛ] si échec au 1^{er} examen. Possibilité de renouveler l'étape 1.

ÉTAPE 2 - apprentissage hors circulation :

1. Préparation à l'épreuve de code de la route spécifique.

Notions de mécanique d'un véhicule (chaîne cinématique : moteur, embrayage, boîte de vitesses, ... ; fonctionnement d'organes essentiels : direction, suspension, système de freinage, ...) et savoir entretenir le véhicule comme diagnostiquer une panne voire le réparer, notions sur le transport routier de marchandises (parc des véhicules, structure, transport pour compte propre ou autrui, ...), notions sur la réglementation de la coordination des transports et sur les documents conducteur véhicule et transport de marchandises.

2. Préparation aux questions spéciales (écrites et orales) en mécanique et sécurité routière (effets de l'alcool, la fatigue, notions sur les assurances).

3. Connaître les risques d'un chargement mal arrimé et mal réparti.

4. Comportement en cas d'accident : protéger, alerter, secourir, savoir manipuler les systèmes de prévention d'incendie ; notions de secourisme routier.

5. Enseignement de conduite - utilisation rationnelle du véhicule :

Connaissance du véhicule (gabarit, ..., principaux organes, commandes et tableau-bord) et des accessoires, installation au poste de conduite, manœuvres (diriger le véhicule en marche avant et arrière), précautions au chargement et au déchargement du véhicule, vérifications du véhicule avant départ (niveaux, pneus, freins, feux, ...), savoir remplir un constat amiable.

ÉTAPE 3 - apprentissage en circulation :

Circulation sur routes, en ville et sur autoroutes : savoir passer les vitesses, respecter les règles de circulation, adapter sa vitesse et distances de sécurité, choisir la voie de circulation, franchir les intersections et changer de direction, s'arrêter, stationner, croiser, dépasser, être dépassé, prendre un virage, s'insérer dans une circulation rapide, conduire dans une circulation dense et dans une file de véhicules, adapter la conduite à des conditions où la visibilité et l'adhérence sont réduites, choisir et suivre un itinéraire.

ÉTAPE 4 - examen du permis de conduire.

Validation des acquis :

Evaluation - sanction en étape 1 : Obtention de l'ETG (Epreuve Théorique Générale : 'code de la route' du permis B). *Rappel - exemptés de l'ETG : titulaire de moins de 5 ans de permis de conduire.*

Evaluation des connaissances pratiques (étape 1 - hors circulation) par le formateur (évaluation des acquis avant examen au cours des conduites hors circulation) puis examen 'plateau' par l'inspecteur de permis.

Evaluation des connaissances pratiques (étape 2 - en circulation) par le formateur (évaluation des acquis avant examen au cours des conduites en circulation) puis examen 'plateau' par l'inspecteur de permis.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation et validation selon la note d'organisation pratique de la DIRECCTE et selon le Programme National de Formation (PNF). Salle équipée d'un ensemble multimédia. Véhicule poids lourds. Questions et réponses individuelles.